



Servitude eaux usées

Par Agathepower

Bonjour,

Notre terrain est enclavé et notre tuyau pour l'évacuation des eaux usées de notre cave passe par la cave du voisin. Notre tuyau ressort de quelques mètres dans sa cave et est ensuite raccordé au sien. (à la base les 2 maisons appartenaient au même propriétaire). Il y a quelques semaines, notre voisin a eu un souci dans sa cave (fuite au niveau du raccord de nos tuyaux mais aussi désuétude des siens). Il a fait intervenir une entreprise qui lui a facturé la totalité. Il nous demande une participation avec un montant de plus du tiers de sa facture. Nous n'avons aucune certitude que le montant correspond à ce que nous lui devons et surtout aucune facture ou justificatif pour nous. Et nous nous posons aussi la question, devons-nous participer aux frais car de notre côté nous n'avons pas eu de dégât dans notre cave. Le plombier est intervenu dans la cave du voisin uniquement avec une intervention sur la sortie de notre tuyau.

Merci d'avance pour votre réponse,
Cordialement,